11 – Les réfugiés comme utilisateurs et apprenants de langues

Objectif : Introduire les concepts de plurilinguisme et de répertoire linguistique et encourager la réflexion sur les facteurs qui favorisent la réussite de l’apprentissage des langues.

Introduction

Les activités du Conseil de l’Europe dans le domaine de l’enseignement et de l’apprentissage des langues reposent sur le principe du [plurilinguisme](http://www.coe.int/fr/web/lang-migrants/repertoire-language-), selon lequel nous avons tous la capacité de communiquer dans plus d’une langue. Cette **compétence plurilingue** se reflète dans notre répertoire linguistique, composé de langues que nous avons apprises à différents stades de notre vie et que nous utilisons de diverses manières en fonction de nos objectifs du moment. Nous ne possédons pas nécessairement le même niveau de compétence dans toutes les langues : il se peut que, dans une langue, nous soyons plus à l’aise à l’écrit qu’à l’oral et que, dans une autre, nous puissions uniquement tenir une conversation simple. Établir le profil linguistique d’une personne (voir l’Outil n°38, intitulé « [*Portrait plurilingue : une tâche réflexive pour les réfugiés*](http://rm.coe.int/doc-38-portrait-plurilingue-une-tache-reflexive-pour-les-refugies-acco/168075aad2) ») est un bon moyen de définir sa compétence plurilingue ou son répertoire linguistique et de mener une réflexion à ce sujet.

Le plurilinguisme des réfugiés adultes

Souvent, les réfugiés adultes ont un répertoire plurilingue assez riche. En effet, bon nombre d’entre eux sont originaires de sociétés multilingues où l’on communique fréquemment dans au moins deux langues ; certains ont aussi appris au moins une langue étrangère à l’école. Par ailleurs, étant « sur la route » depuis un certain temps, ils ont dû apprendre à communiquer dans les langues des pays qu’ils ont traversés. En d’autres termes, beaucoup de migrants ont une expérience très variée de l’utilisation et de l’apprentissage des langues (il est d’ailleurs souvent très difficile de distinguer clairement les deux dans ce contexte). Cependant, d’autres n’ont jamais pratiqué que leur langue maternelle ; c’est le cas notamment de ceux qui, jusqu’ici, ont essentiellement vécu dans un seul et même pays.

Tenir compte des répertoires linguistiques des réfugiés

Il convient de garder ces considérations à l’esprit avant de vouloir assurer un accompagnement linguistique de réfugiés adultes. Quelle que soit l’étendue de leur répertoire linguistique, ces personnes savent (bien que pas toujours consciemment) comment fonctionne une langue et elles sont capables de communiquer dans une grande diversité de situations. Elles ont aussi conscience de l’importance de la prononciation, souvent considérée par les adultes comme l’un des aspects les plus difficiles de l’apprentissage. En outre, les apprenants réfugiés qui sont alphabétisés savent qu’une langue comprend des mots, des segments de phrases et des phrases. Enfin, s’ils ont étudié une ou plusieurs langues étrangères à l’école, ils peuvent garder de ces études des souvenirs positifs et négatifs qui influeront sur leur apprentissage.

Réflexion sur les facteurs qui favorisent la réussite de l’apprentissage des langues

La réussite de l’apprentissage des langues par des réfugiés dépend de nombreux facteurs, tant internes qu’externes. Vous en trouverez quelques exemples dans le tableau ci-dessous. Identifiez ceux sur lesquels vous pensez avoir une influence, et, dans la case « commentaires », expliquez comment vous pourriez agir. S’agissant des autres facteurs (ceux sur lesquels vous pensez ne pas avoir de prise), précisez comment vous feriez pour les prendre en compte dans le cadre de l’accompagnement linguistique.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Puis-je influer sur ce facteur ?(✓ ou X)** | **Commentaires** |
| Expérience d’apprentissage préalable. |  |  |
| Santé et bien-être, y compris l’état d’esprit de l’apprenant. |  |  |
| Degré d’exposition à la nouvelle langue. |  |  |
| Âge. |  |  |
| Méthodes pédagogiques utilisées. |  |  |
| Expérience personnelle de l’apprentissage d’une nouvelle langue. |  |  |
| Contraintes temporelles. |  |  |
| Motivation. |  |  |
| Conditions sociales. |  |  |
| Disponibilité d’un service de garde d’enfants. |  |  |
| Opportunités de personnaliser l’apprentissage. |  |  |
| Coût. |  |  |

Maintenant, lisez ce qui suit. Vos commentaires vont-ils dans le même sens ?

Vous ne pouvez pas influer sur **l’expérience d’apprentissage préalable** des réfugiés mais vous pouvez naturellement la prendre en compte en constituant des petits groupes en fonction de cette expérience, ou en demandant aux participants les plus expérimentés d’aider ceux qui le sont moins.

Vous ne pouvez pas non plus agir **sur le bien-être ou l’état d’esprit** des réfugiés, mais vous devez tenir compte de ce facteur en choisissant des thèmes qui correspondent à leur situation, en leur laissant le temps de se parler entre eux, ou en les emmenant dans des lieux qui présentent un intérêt pour eux.

En revanche, le degré d**’exposition à la nouvelle langue** est un facteur sur lequel vous pouvez – et devez – agir. Il est important que les personnes qui apprennent une nouvelle langue aient autant d’occasions que possible d’écouter des locuteurs de cette langue et d’interagir avec eux. Dans cette optique, il peut être utile d’organiser des sorties au niveau local (vous trouverez des suggestions à cet égard dans les Outils n°40 à 54, dans la section « Scénarios », ainsi que dans les Outils n°56 (« [*Planifier les activités d’accompagnement linguistique au niveau local*](http://rm.coe.int/doc-56-planifier-les-activites-d-accompagnement-linguistique-au-niveau/168075aae5)») et n°57 (« [*Pratiquer la langue dans le monde réel*](http://rm.coe.int/doc-57-pratiquer-la-langue-dans-le-monde-reel-accompagnement-linguisti/168075aae6)»)).

Bien entendu, l’**âge** de vos apprenants est un facteur sur lequel vous n’avez aucune prise, mais vous pouvez essayer de profiter de l’expérience généralement acquise en matière de langues par les personnes plus âgées ; de leur côté, les plus jeunes peuvent avoir des notions d’anglais, qui peut servir de *lingua franca*. Demandez à vos apprenants de mettre leur expérience à profit pour s’entraider.

Cette boîte à outils a été conçue pour vous aider à sélectionner **les méthodes pédagogiques les plus adaptées**. Essayez de déterminer si tous vous apprenants réagissent de façon positive aux mêmes méthodes, ou s’il vaut mieux les répartir en groupes avec lesquels vous emploierez des méthodes différentes. Certains peuvent préférer les activités dans lesquelles ils sont guidés pas à pas, d’autres, des approches plus ouvertes. Vous pouvez par exemple proposer un ensemble de textes sur lesquels travailler et leur demander qui aimerait mieux effectuer l’exercice en binôme ou en petits groupes, et qui préfèrerait que tout le monde travaille ensemble. Organisez ensuite la séance en conséquence. Mieux vous connaîtrez les membres de votre groupe, mieux vous pourrez adapter vos approches à leurs besoins.

Considérez les autres facteurs présentés dans le tableau et, si possible, discutez-en avec des collègues. La situation des réfugiés les place dans « l’obligation » d’utiliser la langue cible : ils ont besoin d’atteindre un certain niveau de compétence linguistique et communicative pour pouvoir survivre dans un nouveau pays, suivre les procédures d’asile, et parvenir à se nourrir et à se loger. Mais cela suffit-il pour les motiver à apprendre ? Dans la négative, qu’est-ce qui pourrait les motiver ? Si vous avez une langue en commun avec les réfugiés, servez-vous en pour discuter avec eux de ce qui, selon eux, pourrait renforcer leur motivation. L’absence de services de garde d’enfants nuit-elle au bon déroulement de l’accompagnement linguistique ? Si oui, que pouvez-vous faire à ce sujet ? Etc.

La page consacrée à l’*intégration linguistique des migrants adultes* (ILMA) sur le site internet du Conseil de l’Europe comporte une section intitulée « [Notions clés](http://www.coe.int/fr/web/lang-migrants/key-terms) » dans laquelle vous trouvez des informations complémentaires sur des notions telles que :

* l’alphabétisation / la littératie ;
* la compétence / le plurilinguisme (compétence plurilingue) ;
* la langue maternelle ;
* l’apprentissage informel ;
* les besoins langagiers ;
* les groupes vulnérables ; etc.